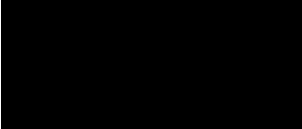




PREMIER réseau national d'experts autorisés à réaliser les tests de perméabilité à l'air.

Réaliser les tests de perméabilité à l'air est une mesure obligatoire dans toutes les constructions neuves depuis le 1er janvier 2013.

Fortement recommandée avant toute rénovation, l'infiltrométrie s'impose tout particulièrement



ANAIS EXPERTISES est membre du Syndicat Professionnel de la Mesure de Perméabilité à l'air SYNEOLE.

En devenant client chez nous, les entrepreneurs et constructeurs bénéficient d'une formation sur site de l'ensemble de leurs compagnons.

2- Accompagner et Conseiller

ANAIS EXPERTISES vous consacre le temps nécessaire pour résoudre les problèmes techniques liés à la conception et la mise en oeuvre d'une étanchéité efficace et économique. Plus particulièrement en cours de chantier, le test d'infiltrométrie intermédiaire permet de corriger facilement les erreurs afin de garantir un excellent résultat final.

3- Expertiser et Valider

Obligatoire, car réglementaire, le test de perméabilité à l'air final permet de valider que la construction respecte cet aspect de la réglementation thermique RT 2012. Aussi, ce test permet le contrôle du travail des différents intervenants, la qualité des joints, le bon réglage des menuiseries

Ainsi, l'infiltrométrie garantit au propriétaire un résultat et une performance énergétique supérieurs.

4- Intervenir sur un vaste territoire

Nos clients construisent un peu partout en France. Pour conserver un haut niveau de qualité, ANAIS EXPERTISES a développé un réseau de concessionnaires.

Aussi, les membres de la concession ANAIS s'engagent à respecter autant la norme que les clients, à produire des rapports d'expertises réglementaires, uniformes, lisibles et compréhensibles pour tout à chacun.

Faire appel à un membre du réseau ANAIS pour réaliser les tests de perméabilité à l'air, c'est bénéficier d'une tarification au plus juste prix avec une qualité éprouvée. Le réseau bénéficie d'un secrétariat permanent qui saura toujours trouver une solution pour répondre à vos questions.

Parce que c'est toujours en cours de chantier qu'il faut pouvoir obtenir des réponses professionnelles, il est important que votre interlocuteur soit toujours joignable.